

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 52

présenté par

Mme Bonnivard, M. Cinieri, M. Jean-Claude Bouchet, M. Minot, Mme Audibert, M. Descoeur,
Mme Louwagie, M. Viala, Mme Porte, M. Sermier, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine,
M. Hemedinger, M. Bazin, M. Boucard, M. Meyer, M. Perrut, M. Hetzel, M. Ravier et Mme Serre

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2 QUINQUIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.